

narchique d'un partisan connu et tenace du régime républicain. En assumant la fonction de conseiller de la couronne, M. Barzilaï a renoncé à son idéal, qui était de substituer aux institutions monarchiques les institutions républicaines. Il a reconnu aux institutions monarchiques des vertus qu'il croyait jusqu'ici propres seulement aux institutions républicaines. Ainsi se renouvelle l'exemple donné déjà par d'autres hommes politiques de la petite Italie. De vieux combattants du régime républicain ont adhéré à la monarchie lorsqu'ils eurent trouvé en elle l'interprétation effective et l'application concrète de leur idéal national. »

C'est d'ailleurs sous le règne de Victor-Emmanuel III que la monarchie italienne aura fait une expérience qu'aucun de ses partisans n'eût osé, certainement, lui conseiller vingt-cinq ans plus tôt, une expérience où des prophètes de mauvais augure auraient peut-être vu, alors, un principe de ruine pour la maison de Savoie et pour l'unité italienne, et qui a, au contraire, tourné le plus brillamment du monde. Le gouvernement italien a encore donné une preuve de son esprit d'opportunité et de son adresse, en faisant sonner l'heure du suffrage universel. C'est un fait que le suffrage universel, naguère redouté par les gou-